

L'honorable M. BLACK: Depuis que je fais partie du comité, nous avons proposé à différents temps des changements dans la disposition des arbustes et des pelouses, mais l'expérience a démontré que c'est là une mauvaise méthode. Nous devrions avoir un plan d'ensemble et un jardinier ou un architecte paysagiste, ou même une personne douée de bon sens, devraient tracer quelque plan vers l'exécution duquel on pourrait ensuite travailler. C'est ce que le président et les autres membres du comité avaient en vue; ils voudraient arrêter un plan à l'exécution duquel le comité pourrait s'employer plus tard, quand il y aura des fonds disponibles à cette fin, de sorte qu'on ne gaspillera pas d'argent à arracher des arbustes qu'il y a autour du monument de la reine Victoria, disons, pour les y replacer quelques années plus tard, ou à planter des fleurs le long des murs de soutènement pour les enlever ensuite un ou deux ans après. C'est ainsi qu'un comité semblable a travaillé depuis trente ou quarante ans. En résumé, on voudrait tracer un plan que l'on exécuterait avec les années, afin que plus tard la colline du Parlement soit un lieu de beauté que l'on aimera à visiter.

SON HONNEUR LE PRESIDENT: Si ce rapport est adopté, on l'enverra au ministre des Travaux publics qui pourra en faire ce qu'il voudra.

L'honorable M. LITTLE: Honorables sénateurs, ce comité ne devrait-il pas comprendre des membres des deux Chambres? Le rapport du comité du Sénat est adressé au ministère des Travaux publics, qui est chargé de l'exécution des travaux proposés; je suppose que dans quatre-vingt-dix pour cent des cas, c'est tout ce que l'on fait de ces propositions. Si nous avions un comité mixte des deux Chambres, nous aboutirions à quelque résultat.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je pense que l'honorable sénateur de London (l'honorable M. Little) a absolument raison. Je ne puis comprendre pourquoi ce comité n'est pas composé de membres des deux Chambres. Nous n'avons pas d'intérêt distinct ou séparé dans le soin des terrains. Le comité a-t-il songé à en rejeter la responsabilité sur la Commission du district fédéral? Cette commission est organisée, elle a des architectes et elle pourrait veiller à l'entretien de ces terrains bien mieux que le ministère des Travaux publics. L'on m'apprend que les terrains de Rideau Hall ont été transférés, ou le seront prochainement, à la Commission du district fédéral. J'espère sincèrement que c'est vrai. Rien n'est plus absurde que de laisser les terrains de Rideau Hall au caprice des occupants temporaires de cet endroit. La même chose

s'applique aux terrains du Parlement. A la prochaine session, nous devrions nous occuper de la formation d'un comité mixte et le comité actuel devrait étudier sans tarder la proposition de remettre ces terrains aux soins de la Commission du district fédéral.

L'honorable M. BLACK: A la réunion d'hier du comité, on a fait une proposition dans ce sens. Depuis que je fais partie de ce comité et de cette Chambre, le sous-ministre des Travaux publics a toujours été à la disposition du comité et a toujours fait ce qu'il a pu. Un comité comme celui-ci ne peut obtenir de résultats à moins d'avoir un plan. La Commission du district fédéral a toute l'organisation voulue et ce travail pourrait lui être confié avantageusement.

L'honorable CAIRINE WILSON: Ce comité est censé avoir la charge des terrains du Parlement, du parc Major Hill et du Musée. Il ne semble pas bien pratique qu'un seul homme ait la responsabilité d'une si grande étendue de terrain, à trois endroits différents.

La motion est adoptée.

COMMERCE EXTERIEUR ET RELATIONS COMMERCIALES

RAPPORT DU COMITE

Sur la proposition de l'honorable M. McLenman, le troisième rapport du comité du Commerce extérieur et des relations commerciales est adopté.

PROROGATION DU PARLEMENT

L'honorable M. DANDURAND: Le très honorable leader pourrait-il dire au Sénat à quelle heure nous devons attendre la prorogation?

Le très honorable M. MEIGHEN: Les opinions que j'ai reçues sont partagées. Cet après-midi, j'ai dit à quelques sénateurs d'en face que nous prorogerions probablement demain matin à onze heures et demie, mais dans l'intervalle, on m'a donné à espérer qu'il serait peut-être possible de proroger ce soir. Je propose que nous suspendions maintenant la séance. Le bill des finances doit nous arriver de l'autre Chambre et si on nous l'envoie ce soir, il serait possible de proroger ensuite.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

Le très honorable M. MEIGHEN: D'après les renseignements que je reçois et qui sont assez confus et officieux, nous ne pouvons pas espérer la prorogation ce soir. Aussitôt que j'en serai sûr, je proposerai l'ajournement